CFPPA de L'ÉPINE
Campus de la Nature et du Vivant
L'ÉPINE

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

CFPPA de l'Épine

52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26

cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.eplefpachalonsenchampagne.fr

SIRET : 195 111 968 00036
NDA : 2151P002051
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le CFPPA de L'EPINE est certifié selon les exigences des référentiels QualiformAgri et Qualiopi (ACTION DE FORMATION) depuis le 12/11/2021.

Suivez-nous sur notre page facebook : @cfppadelepine

20230215-DI-ES1-003

AGRICULTURE

CONDUITE DE TRACTEUR EN SÉCURITÉ POUR LA RÉCOLTE DE LUZERNE

OBJECTIFS VISÉS

- Acquérir les notions de sécurité, d'accidentologie et mécanique.
- Appréhender le matériel, effectuer une prise de poste.
- Conduire en sécurité.

MODES DE VALIDATION

Formation courte non certifiante.
Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.

DURÉE DE L'ACTION

• 14 heures (2 journées de 7 heures).

DATES DE SESSION

- Calendrier consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine www.eplefpachalonsenchampagne.fr
- Si besoin, nous contacter.

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.
N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

ATELIER 1 : (3,5 heures)

- Acquérir les notions de sécurité, d'accidentologie et de mécanique

Présentation des différents matériels utilisés sur le chantier de récolte (faucheuse, andaineur, ensileuse, tracteur benne) :

- Accidentologie.
- Responsabilités et sanctions.
- Sécurité environnementale.
- Risques divers.
- Entretien et technologie moteur
- Consignes de prise de poste.
- Consigne pour conduite sur route/ dans la parcelle/dans l'usine.
- Consigne de fin de poste

ATELIER 2 : (3,5 heures)

- Appréhender le matériel, Prise de poste.

Pratique en deux temps :

- Prise de poste, intervention en sécurité sur l'ensileuse.
- Prise de poste/ fin de poste sur les ensembles tracteurs/ bennes.

ATELIER 3 : (3,5 heures)

- Conduire en sécurité.

Pratique en deux temps :

- Conduire l'ensileuse en situation de travail.
- Conduire le tracteur benne sur route et en usine de déshydratation.

ATELIER 4 : (3,5 heures)

- Évaluation.
- Évaluation prise de poste, circulation, fin de poste sur l'ensemble des matériels.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Alternance de théorie et de pratique. Utilisation de supports informatiques + terrains d'application.
- Formation dispensée en présentiel et en groupe pour la partie théorique. Temps de pratique assurés en individuel.
- Mise en situation de transport de Luzerne avec passage en usine de déshydratation (protocole).
- Évaluation et remise d'une attestation d'acquis.

NOMBRE DE STAGIAIRES

• 10 personnes

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction
- Taux de satisfaction : **86%**

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire.
- Avoir une expérience de conduite d'engins agricoles.

COÛT DE LA FORMATION

20€/ Heure, soit pour un parcours de 280 € /stagiaire.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Ouvriers agricoles qualifiés / non qualifiés.
- Salariés d'ETA qui réaliseront la saison de Luzerne.

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

• Délais d'accès à l'action : Inscriptions demandées 15 jours avant le début de la session.

INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT
- Autres financements : (VIVEA, OPCO, plan de développement des compétences...).

Contact : Elodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11
cfppa.somme-vesle@educagri.fr